

ET SI ON S'ENGAGEAIT ?



Février à avril 2025

SERVICE CIVIQUE COMMUNAL



DOSSIER DE CANDIDATURE

à retourner avant le 17/01/2025

Nom: _____ Prénom: _____

Devenir volontaire du Service Civique Communal à la Ville de Feurs

• 1. LE SERVICE CIVIQUE COMMUNAL, QU'EST CE QUE C'EST ?

Le Service Civique est un engagement volontaire des jeunes âgés de 16 à 25 ans au service de l'intérêt général. Aucun diplôme n'est nécessaire pour s'engager, simplement une volonté et une détermination forte. C'est la possibilité de vivre une expérience formatrice et valorisante parmi de nombreuses missions, dans des domaines divers.

Tu dois ainsi réaliser 80 heures auprès des services municipaux (comme dans la restauration collective, aux espaces verts, auprès du CCAS, au sein du service voirie ou encore d'un service administratif). C'est 74 heures sur le terrain et 6 heures réservées à des ateliers pédagogiques et aux formalités administratives.

• 2. TU PEUX DEVENIR VOLONTAIRE DU SERVICE CIVIQUE COMMUNAL SI...

- Tu as entre 16 et 22 ans,
- Tu habites Feurs ou tu as participé au conseil municipal des jeunes de Feurs,
- Tu souhaites t'engager auprès de la Mairie de Feurs, avec l'accompagnement d'un(e) tuteur(trice).



• 3. LES AVANTAGES DU SERVICE CIVIQUE COMMUNAL

- Une bourse d'un montant de 500€ pour financer ton projet : permis de conduire, BAFA, achat d'un ordinateur pour tes études, achat d'une voiture,...
- 2 ateliers pédagogiques de 2 heures sur la gestion du stress, la laïcité, la sécurité,...
- Un diplôme de service civique communal qui reconnaît et valorise ta mission.

• 4. COMMENT S'ENGAGER ?

- En te rendant directement à la Mairie de Feurs du lundi au jeudi de 09h00 à 17h00, service cohésion sociale et solidarité (1er étage) pour avoir un maximum d'informations,
- En téléchargeant le dossier de candidature en ligne sur le site www.feurs.org, rubrique 'les offres d'emplois',
- En retirant le dossier de candidature auprès du service cohésion sociale et solidarité de la mairie.

Afin d'en savoir plus sur toi, nous t'invitons à prendre le temps nécessaire pour remplir ce dossier de candidature



Photo récente

• **1. TES COORDONNÉES :**

Prénom: _____

Nom: _____

Adresse: _____

CP: _____ Ville: _____

Email: _____

Téléphone portable: _____

Date de naissance: ___/___/_____ Âge: _____ Lieu de naissance: _____

N° de sécurité social (le tien et non celui de tes parents): _____

Femme Homme

Nationalité: Française Autre, à préciser: _____

Si autre nationalité, merci d'indiquer la date d'arrivée sur le territoire français: ___/___/_____

• **2. TA SITUATION**

Scolarisé où? + Précises le niveau d'études: _____

Jeune diplômé(e) Précises le niveau d'études: _____

Salarié CDD/CDI/Intérim Précises l'emploi occupé: _____

En formation _____

Inscrit(e) à pôle emploi Précises le secteur: _____

Sans activité

Autre situation _____

Es-tu suivi par un référent (mission locale, point rencontre emploi, pôle emploi etc)?

Structure: _____

Nom du conseiller: _____

• **3. COMMENT AS TU CONNU LE SERVICE CIVIQUE COMMUNAL ?**

- Mairie Centre social CCAS Réseaux sociaux AGASEF
 Presse MJC Lycée Famille/Amis Autres

Si le volontariat à la Mairie de Feurs vous intéresse et que vous voulez obtenir des informations complémentaires, contactez-nous au 04 84 79 09 81 ou à l'adresse suivante: mairie.solidarite@feurs.fr

A propos de toi...

• 1. QUELLES SONT TES PRINCIPALES MOTIVATIONS POUR RÉALISER UN SERVICE CIVIQUE COMMUNAL ?

(3 MAXIMUM):

- Me former
- Défendre mes idées et mes valeurs
- Être utile/agir pour les autres
- Accomplir un devoir citoyen
- Découvrir de nouveaux horizons
- Avoir une expérience professionnelle
- Faire une pause/réorientation professionnelle
- Avoir une meilleure connaissance de ma ville
- Autres:



• 2. EXPÉRIENCES DIVERSES TE CONCERNANT (STAGES, EMPLOIS, BÉNÉVOLAT, AUTRES):

Fonctions occupées	Type de contrat (stage, bénévolat, CDD,...)	Lieu	Durée

• 3. ES TU TITULAIRE DU....

- BAFA complet
- PSC1
- Code de la route
- Permis de conduire

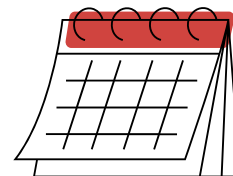
Ta peinture de chaussures : _____

2. QUEL PROJET SOUHAITES TU FINANCER ?

- Permis de conduire
- BAFA
- Achat matériel pour mes études
- Voiture
- Autre: _____

Si le volontariat à la Mairie de Feurs vous intéresse et que vous voulez obtenir des informations complémentaires, contactez-nous au 04 84 79 09 81 ou à l'adresse suivante : mairie.solidarite@feurs.fr

Planning de tes disponibilités



Pour s'engager en service civique, il faut être disponible 35h/semaine (hors week-end).

Nous avons donc besoin de connaître tes disponibilités. Tu dois choisir parmi les propositions suivantes:

PROPOSITIONS	DATES	TOTAL NOMBRE D'HEURES	Coche ce qui te convient (si toutes les propositions conviennent, tu peux cocher les 3 cases)
1	Du lundi 24 février au vendredi 28 février (35 heures) Du lundi 3 mars au vendredi 7 mars (35 heures) Le Mardi 22 avril (4 heures)	74 heures	
2	Du lundi 3 mars au vendredi 7 mars (35 heures) Du mardi 22 avril au vendredi 25 avril (28 heures) Le lundi 28 avril (7 heures) Mardi 29 avril (4 heures)	74 heures	
3	Du lundi 24 février au vendredi 28 février (35 heures) Du mardi 22 avril au vendredi 25 avril (28 heures) Le lundi 28 avril (7 heures) Mardi 29 avril (4 heures)	74 heures	

Pour rappel, le service civique a une durée totale de 80 heures (dont 74 heures sur le terrain).

Tu devra participer à 2 ateliers pédagogiques obligatoires de 2 heures qui auront lieu les mercredis. Les dates te seront communiquées ultérieurement. Une session d'information est mise en place avant le démarrage de la mission. (le mercredi). Ta présence est obligatoire.

Une cérémonie de remise de diplôme est organisée en fin d'année, ta participation est obligatoire.

Si le volontariat à la Mairie de Feurs vous intéresse et que vous voulez obtenir des informations complémentaires, contactez-nous au 04 84 79 09 81 ou à l'adresse suivante: mairie.solidarite@feurs.fr

Autorisation de travail – A faire remplir par tes parents si tu es mineur(e)

Je soussigné(e) _____

Demeurant _____

Père, mère, représentant légal(e) de :

M. Mme _____ né(e) le _____

l'autorise à participer au service civique communal mis en place par la ville de Feurs.

Fait à Feurs, le _____

Signature

Attestation de droit à l'image – A faire remplir par tes parents si tu es mineur(e)

Les organisateurs des services civiques communaux peuvent être amenés à prendre en photo ou filmer les volontaires durant leurs missions. Ces prises de vues peuvent être diffusées sur le site internet de la ville de Feurs, page Facebook, bulletin municipal "le Petit Forézien", diffusion presse ou sur tout support de communication relatif aux services civiques.

J'autorise / Je n'autorise pas (barrer la mention inutile)

Fait à Feurs, le _____

Signature

Pièces à fournir

Les documents ci-dessous devront être retournés avec ce dossier de candidature.
Attention, si ton dossier est incomplet, il ne pourra pas être traité !

Liste des pièces à fournir :

- Une lettre de motivation expliquant ton projet,
- Un CV (à 16 ans, un CV est généralement peu fourni ; pas de panique !),
- Une photocopie de ta carte d'identité,
- Une photo d'identité récente à coller à l'emplacement réservé à cet effet,
- Une photocopie de ta carte vitale ou une attestation de sécurité sociale,
- Une photocopie du certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (si tu l'as déjà réalisée)
- Un justificatif de domicile (une facture de tes parents suffit),
- Extrait n°3 de ton casier judiciaire dont la demande est à effectuer ici : www.bulletin-n3.fr

Si ton dossier est complet :

→ Tu bénéficieras d'un entretien pour faire le point sur tes motivations. Les sessions d'entretien sont prévues le 22/01/2025 ou le 29/01/2025.

Si ton dossier est retenu :

→ Tu participeras à une session d'information obligatoire le 12/02/2025 durant laquelle tu signeras une convention ainsi qu'une charte d'engagement. Attention, si tu es mineur(e), la présence d'un représentant légal est obligatoire à cette réunion.

→ Tu seras affecté(e) pendant 74 heures auprès d'un service municipal ou d'une association partenaire. Tu seras amené(e) à réaliser des petits travaux d'utilité publique comme par exemple : nettoyage, arrosage, manutention, peinture, restauration collective, travail administratif,...



Tu es intéressé(e) par le service civique communal, alors retourne ce dossier de candidature avant le 17 janvier 2025, pour une entrée dans le dispositif au plus tôt le 24 février 2025.

Pour obtenir plus de renseignements sur le Service Civique communal et déposer ton dossier, plusieurs moyens sont mis à ta disposition :

→ Directement au service cohésion sociale/solidarité de la Ville de Feurs auprès de Madame SEKLEM Eminé ; du lundi au jeudi de 09h00 à 17h00

→ Par email : mairiesolidarite@feurs.fr

→ Par courrier postal : Mairie de FEURS Service cohésion sociale/solidarité – 4 bis Place Antoine Drivet 42110 FEURS (ou dépôt possible directement dans la boîte aux lettres de la mairie dans une enveloppe fermée à destination de Madame SEKLEM Eminé)

→ Par téléphone : 04 84 79 09 81 ou 06 19 50 00 51

Le service civique communal est fait pour moi !



REJOIGNEZ NOUS SUR



Ville de FEURS
Service cohésion sociale – solidarité / Madame SEKLEM Eminé
mairiesolidarite@feurs.fr – 04 84 79 09 81